



2012

Rapport annuel





Markus Ritter et
Jacques Bourgeois

A conserver précieusement!

Chères paysannes,
chers paysans,

Dans son livre «Street Smarts: Adventures on the Road and in the Markets», l'investisseur et auteur américain Jim Rogers explique que «les managers et les banquiers devront bientôt travailler comme chauffeurs de taxi, alors que les agriculteurs rouleront en Ferrari et en Porsche». Ces déclarations n'expriment cependant pas d'inquiétude quant à l'alimentation au niveau mondial, il donne juste des conseils en bourse aux investisseurs indécis. Comme il l'a déclaré dans une interview accordée au «Tages-Anzeiger» en novembre, pour lui l'agriculture est le secteur économique le plus prometteur.

Son avis ne doit rien au hasard. Il s'appuie sur une évaluation réaliste de la situation: la population mondiale croît, il faut nourrir tout le monde, les terres fertiles sont

limitées et l'eau manque dans beaucoup d'endroits. Rogers en conclut, en toute logique, que les matières premières agricoles vont se raréfier et donc prendre de la valeur. La spéculation avec les denrées alimentaires, dont il fait l'apologie, affecte en première ligne les plus pauvres et nous ne pouvons que la condamner avec la plus grande fermeté. Cependant, son analyse annonce de façon claire que nous devons nous préparer à la fin de la surabondance aux prix cassés.

Le grand défi de l'avenir sera de trouver comment l'agriculture peut approvisionner de façon sûre une population mondiale en pleine croissance sans détruire l'environnement, ni élever des animaux dans des conditions déplorables. Nous avons un bon exemple sous les yeux: les familles paysannes suisses apportent la preuve qu'il est possible de trouver un équilibre entre la production de denrées alimentaires et la protection des ressources.

Que font les politiques et les autorités suisses? Au lieu de se préparer à affronter ce changement de l'approvisionnement alimentaire au niveau mondial, ils ont pris une toute autre direction. La politique agricole 2014–2017 incite fortement à l'extensification. Les familles paysannes ne peuvent maintenir leurs paiements directs que si elles fournissent de nouvelles prestations dans les domaines de l'écologie et de la protection des animaux. Dans les faits, il s'agit en réalité d'un retour en arrière pour la production agricole. A l'avenir, il sera plus intéressant de planter des arbres à hautes tiges, des haies, des prairies extensives et des jachères que des céréales ou des pommes de terre. D'autant que ces cultures ne demandent que peu de travail et laissent donc le temps de trouver un emploi bien payé en dehors de l'agriculture.

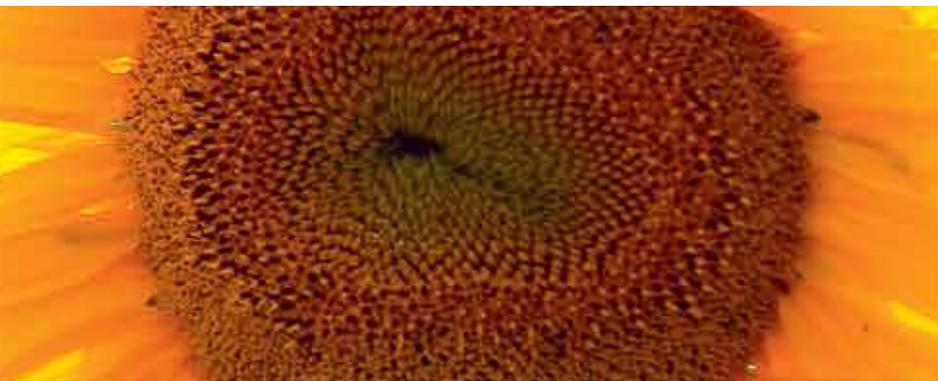
Après tout, ce n'est pas si grave, allons dans ce sens si c'est ce que souhaite le public, se diront les plus

Un grand merci aux vice-présidents!

En novembre 2012, Hansjörg Walter, président de l'USP durant de nombreuses années, a passé le flambeau à Markus Ritter. Etant donné que Hansjörg Walter exerçait aussi la fonction de président du Conseil national depuis décembre 2011, il a réduit ses activités à l'USP afin de disposer du temps nécessaire et de parer à tout conflit d'intérêts. Les deux vice-présidents, Josef Dissler et Fritz Glauser, se sont répartis une grande partie de ses tâches. Josef Dissler s'est chargé des apparitions publiques, des tâches liées à la gestion de l'USP, ainsi que de la présidence de diverses séances. Quant à Fritz Glauser, il a assumé la responsabilité des affaires internationales et des questions de marché durant la période de transition. Un très grand merci aux deux vice-présidents pour leur engagement tout au long de cette année!



L'élection du président de l'USP Hansjörg Walter à la fonction de président du Conseil national et, de ce fait, au rang de premier citoyen du pays a témoigné de la profonde reconnaissance à l'égard de sa personne, de son travail au Parlement et aussi en faveur de la paysannerie. Ce concours de circonstances exceptionnel a offert une plus grande visibilité aux attentes des familles paysannes.



malins. Attention cependant au retour de bâton! Voilà aussi pourquoi vous devriez précieusement mettre de côté ce rapport annuel, comme conseillé dans le titre. Durant ce cycle de réforme, les montants octroyés et, partant, le soutien à l'agriculture n'ont pas été remis en cause. Qu'en sera-t-il dans quelques années, lorsque les médias feront leurs gros titres avec l'exemple de chefs d'exploitation qui perçoivent, à côté d'un emploi bien rémunéré en dehors de l'agriculture, des paiements directs à hauteur d'un salaire annuel moyen pour des surfaces utiles qu'ils exploitent à peine, mais qui fournissent beaucoup de prestations écologiques? Ce jour-là, les cercles qui se réjouissent aujourd'hui nous accuseront. Et ils attendront surtout de nous que nous leur fournissions des denrées alimentaires saines, produites de façon durable et conformes à la protection des animaux. La nourriture: voilà la véritable richesse de l'avenir, et Jim Rogers le sait bien!

Sommaire

Editorial

L'année 2012 en bref

Situation du marché	4
Les activités de l'USP	6

Organigramme

9

Rapports des départements

Economie, politique et relations internationales	10
Production, marché et écologie	13
Communication	16
Affaires sociales, formation et services	18
Services internes	21
Commissions sectorielles de l'USP	22

Les organes de l'USP

Organisations faitières	23
Comité	25
Chambre suisse d'agriculture	26
Assemblée des délégués	28

Quelques chiffres

29

L'année en cours

30

Crédits photos:

agriculture.ch: Ernst Baumgartner (photo de couverture),
Andreas Hauser (p. 5);
général: agrarfoto.com, BauernZeitung, Fruit-Union Suisse,
Landwirtschaftlicher Informationsdienst, Union Suisse des Paysans

Markus Ritter
Président

Jacques Bourgeois
Directeur

Une année moyenne de bout en bout

**Moyenne du début à la fin: voilà un bon résumé de l'année 2012.
Les seuls faits marquants: le mois de février, extrêmement froid, et la situation toujours aussi désastreuse sur les marchés du lait et du porc.**

En février, la Suisse a connu une vague de froid telle qu'il n'y en avait plus eu depuis janvier 1985. Les températures sont descendues à moins 20 degrés sur le Plateau. En mars, le temps s'est réchauffé, le soleil est revenu et il a fait sec. La sécheresse, particulièrement ressentie en Suisse romande, a toutefois été rapidement comblée en avril, dont la pluviosité a été supérieure à la moyenne. Le temps humide et chaud s'est ensuite maintenu pendant la saison. Il a beaucoup plu en juin, avec de gros orages et de la grêle.

De bons rendements pour la production végétale

Les cultures ont profité des précipitations régulières et des températures moyennes douces: elles se sont bien développées, sans toutefois battre des records comme en 2011 pour les pommes de terre et les betteraves sucrières. Le risque de maladie était élevé, et cela s'est notamment ressenti pour les cultures céréalières et la viticulture. De plus, un début d'été pluvieux a rendu difficile la récolte des céréales, des baies et des cerises. Les rendements et la qualité ont été normaux à bons dans l'ensemble des cultures. A l'automne, la récolte des betteraves a été retardée et interrompue par les



La saison des grillades a été très pluvieuse, ce qui a eu des répercussions négatives sur la consommation de porc.



conditions météorologiques. La culture fourragère a le mieux profité du temps: la récolte d'ensilage et de foin a été très bonne. Des provisions satisfaisantes ont été faites pour l'hiver 2013.

Lait et porc: situation tendue sur le marché

Les producteurs de lait et les éleveurs de porc ont continué de souffrir de la mauvaise situation sur le marché. De plus, la saison des grillades a été très humide. Les prix sont restés bas, mais ceux du porc ont quand même légèrement augmenté à la fin de l'année. Les producteurs de lait par contre n'ont pas pu connu de hausse des prix, malgré un recul des quantités livrées jusqu'à la fin de l'année. L'IP Lait n'a pas pu imposer les mesures définies pour stabiliser le marché. Fin 2012, la FPSL a réintégré l'interprofession et siégé dans les organes.

Le bétail de rente a été entraîné

La situation très difficile sur le marché du lait s'est aussi répercutée sur le marché des animaux de rente, où le niveau des prix était insatisfaisant. La situation sur le marché du bétail d'étable et des vaches de boucherie est restée normale. Le marché des veaux a été agité, tandis que les agneaux se sont bien vendus en automne grâce au projet «Agneaux d'alpage». Comme les années précédentes, la volaille et les œufs n'ont pas connu de problèmes: l'origine «Suisse» de ces produits inspire une grande confiance.

Une valeur de production inférieure

La valeur de la production agricole a accusé une baisse de 1,9% pour s'établir à 9,974 milliards de francs. La production animale représente 47,4% de cette valeur, la production végétale 42,4%. Les 10,2% restants sont le fait des services agricoles et des activités accessoires non agricoles. De ce fait, la valeur ajoutée brute a baissé de 4,0% pour s'établir à 3,682 milliards de francs.



Un temps chaud et humide a rendu les mesures phytosanitaires délicates.

Les activités de l'USP en 2012

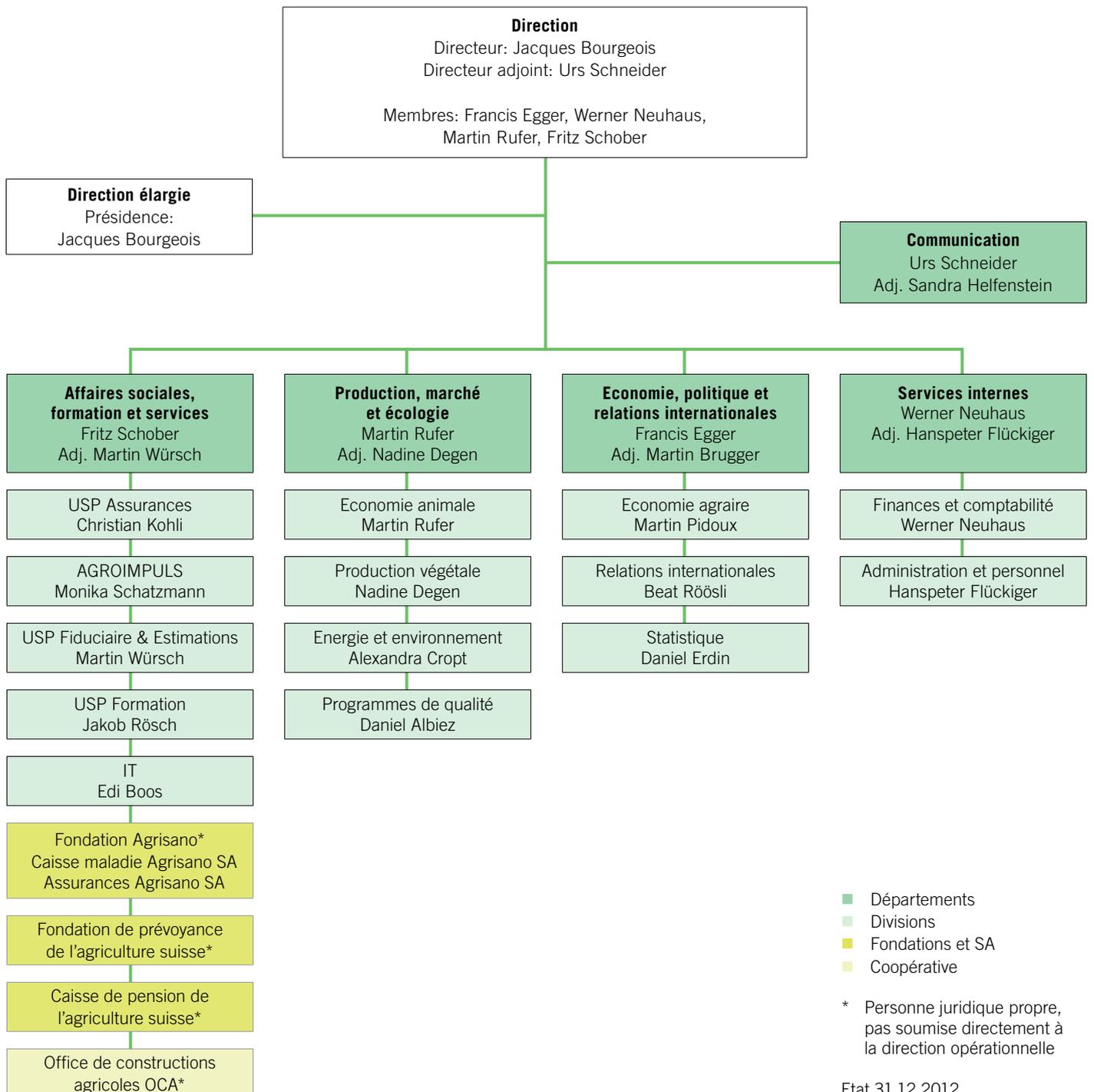
Le 17 novembre 2011, l'Assemblée des délégués de l'USP a approuvé le programme d'activités 2012, arrêtant ainsi les objectifs de travail à atteindre pour cette année. Le tableau suivant récapitule les résultats obtenus par grande thématique et pour les tâches spéciales durant l'année 2012.

Les objectifs fixés pour 2012	Résultats
Politique agricole 2014–2017	
Coordonner les retours des membres sur les ordonnances de la PA 2014–2017 et les résumer dans une prise de position commune.	Selon toute probabilité, la consultation relative aux ordonnances ne débutera que fin avril 2013. Certains travaux préparatoires ont d'ores et déjà été entrepris.
Entretenir le contact avec les organisations membres pour éclaircir les questions qui restent ouvertes et négocier de nouveaux compromis.	L'USP a arrangé de nombreuses discussions et séances avec ses organisations membres et communiqué de façon transparente et active sur sa démarche et sur l'état de la situation.
Faire du lobbying au Parlement pour permettre aux revendications de l'USP d'aboutir.	L'USP s'est fortement investie pour faire part de ses revendications au Conseil national, au Conseil des Etats et au niveau de la commission chargée de l'examen préalable. Comme ses opposants de tous bords se sont ligüés contre elle, elle a dû faire face à une opposition plus importante qu'à l'ordinaire. Même si le bilan s'avère mitigé, certains succès ont été enregistrés, comme l'inscription de la souveraineté alimentaire dans la loi sur l'agriculture, le maintien des suppléments pour le lait transformé en fromage et le lait de non-ensilage ou encore la prolongation du moratoire sur le génie génétique. Autre fait positif à relever: le crédit-cadre n'a souffert d'aucune remise en cause au Parlement, les chambres fédérales ont même approuvé une augmentation (à la session de printemps 2013). Parmi les déceptions, l'USP n'a pas pu imposer sa proposition de prendre en compte de façon échelonnée la charge en bétail pour les contributions à la surface herbagère, ni empêcher l'introduction des contributions pour la qualité du paysage. Certains points restaient encore ouverts à la fin de l'année (voir «Les premiers moments forts de 2013», page 30).
Affaires internationales	
Observer l'évolution de la situation à l'OMC et dans l'UE, ainsi que les négociations de divers accords de libre-échange qui impliquent la Suisse et l'AELE. En évaluer les conséquences pour l'agriculture.	L'USP a analysé les effets d'une ouverture du marché avec la Chine et les opportunités d'exportations pour les produits laitiers. Elle a encadré un travail de bachelor sur l'accord de libre-échange avec la Russie. Elle s'est engagée dans le cadre de la politique commerciale de l'Organisation mondiale des agriculteurs, qui jouera un rôle essentiel pour les futures négociations à l'OMC.
Mettre en œuvre les mesures d'accompagnement visant à atténuer les effets d'un éventuel accord.	Les travaux relatifs aux mesures d'accompagnement sont terminés et résumés dans un rapport.
Entretenir le contact avec le SECO et les ambassades étrangères.	Diverses rencontres avec le SECO et les représentations suisses à Bruxelles et Rome.
Participer à l'Organisation mondiale des agriculteurs et discuter avec les associations d'agriculteurs des pays avec lesquels un accord de libre échange est en négociation. Développer le réseau de contacts à l'échelle internationale.	Participation aux séances et au congrès du COPA, à l'assemblée générale de l'Organisation mondiale des agriculteurs et au forum public de l'OMC.
Energie et environnement	
Développer l'agence AgroCleanTech (ACT): mettre à disposition du matériel d'information, entretenir des contacts et mettre sur pied des projets pilotes. Participer aux débats politiques en cours à propos de la rétribution à prix coûtant du courant injecté.	ACT a publié deux études sur l'analyse de potentiel de l'efficacité de l'énergie et du climat dans l'agriculture, ainsi que sur les instruments d'incitation et leurs chances sur le marché. ACT planche aussi sur un bilan énergétique et climatique. ACT a pris contact avec plusieurs cantons pour mettre en place une collaboration et des projets pilotes. ACT et ses activités ont été présentées lors d'une conférence de presse et à de nombreuses autres occasions. Des informations plus détaillées sont disponibles sur www.agrocleantech.ch .
Chercher à collaborer avec les acteurs dans le domaine de l'énergie. Défendre les intérêts de l'agriculture dans les domaines énergétique, environnemental et climatique.	Grâce à la plateforme ACT, l'USP a pu développer des contacts et la collaboration avec les acteurs du secteur énergétique et dans le domaine de la politique climatique.



Les objectifs fixés pour 2012	Résultats
Prendre une part active dans le groupe de travail de l'Office fédéral de l'environnement qui traite le plan d'action de la «Stratégie Biodiversité».	Le plan d'action de la Stratégie Biodiversité n'a été lancé qu'au début novembre 2012. L'USP prendra une part active dans le processus d'élaboration et dans les groupes de travail les plus importants, et elle définira sa position avec les organisations membres.
Elaborer et mettre à disposition des chambres cantonales d'agriculture et des autorités des directives conformes à la pratique et préservant les terres arables lors de la délimitation des espaces réservés aux eaux dans le contexte de la revitalisation des cours d'eau.	L'USP a élaboré deux aides à la mise en œuvre à l'intention des organisations cantonales, l'une sur la revitalisation des eaux et l'autre sur l'espace réservé aux eaux. Des solutions ont été élaborées avec les offices fédéraux compétents pour désamorcer les conflits lors de la mise en œuvre.
Aménagement du territoire	
Elaborer les bases de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire et présenter les propositions d'amendements nécessaires lors des débats parlementaires.	L'élaboration du contre-projet indirect a pu être influencée en faveur de l'agriculture. Cela concerne en particulier l'affectation du prélèvement de la plus-value, les allègements pour les installations photovoltaïques sur les toits et le calcul des frais pour l'acquisition de remplacement de bâtiments exploités à titre personnel.
Coordonner la discussion dans l'agriculture et diriger un groupe de travail à cet effet.	Le groupe de travail s'est réuni deux fois et a bénéficié d'une bonne participation des organisations membres.
Collaborer aux groupes de travail de l'Office fédéral du développement territorial et garder un œil critique sur le développement du Projet de territoire Suisse.	Le travail des groupes s'est achevé avec succès. Les adaptations apportées aux Projet de territoire Suisse profitent à l'agriculture et à l'espace rural. En résumé: de plus grandes zones prioritaires pour l'agriculture, ainsi qu'une protection un peu moins forte de l'espace rural pour plus d'utilisation.
Participer à diverses manifestations et discussions pour sensibiliser les participants aux revendications de l'agriculture.	Participation et interventions lors de manifestations, par exemple de l'Association suisse pour l'aménagement national, de la Commission suisse pour les questions immobilières, du Congrès NATURE, etc.
Informers les familles paysannes et les milieux intéressés sur les changements probables.	Les points de vue de l'USP ont été publiés dans la presse agricole, et les médias ont été informés de la position de l'USP quant à la modification de la loi sur l'aménagement du territoire.
Production de qualité	
Participer à la discussion politique dans le but d'imposer un projet «Swissness» allant dans le sens de l'agriculture. Lutter pour un projet Swissness crédible au côté de personnes partageant les mêmes valeurs.	L'USP s'est fortement engagée au Parlement pour un «Swissness» crédible. Après que le Conseil national (en sa qualité de conseil prioritaire) a édulcoré le projet, l'USP a obtenu une victoire intermédiaire au Conseil des Etats: les sénateurs sont très favorables aux exigences de l'USP demandant 80% de matière première suisse pour les denrées alimentaires Swissness.
Signer la charte relative à la stratégie de qualité avec de nombreux partenaires du secteur agricole et alimentaire et s'assurer de son application à tous les échelons.	La charte a été signée en juin 2012 en présence du Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. A l'occasion d'un atelier avec ses organisations membres, l'USP a discuté de la ligne d'action future, puis elle a défini des mesures concrètes de son point de vue, pour la concrétisation desquelles elle s'engagera dans la suite du processus.
Participer aux travaux de la stratégie de qualité au sein des organes et faire avancer le projet de marque commune.	A la demande de l'USP et avec le concours de celle-ci, Agro-Marketing Suisse a élaboré un concept définissant l'évolution possible de SUISSE GARANTIE pour devenir une marque commune. L'USP a aussi travaillé au sein du comité de pilotage pour une nouvelle marque commune.
Mener un dialogue avec les différents partenaires dans le cadre de la stratégie de qualité.	La stratégie de qualité a été abordée lors de toutes les discussions avec les dirigeants de Migros, Coop, ALDI, LIDL. L'USP s'est engagée pour que les produits suisses de qualité permettent de réaliser une plus-value.

Les objectifs fixés pour 2012	Résultats
Génie génétique	
Evaluer les résultats du PNR 59 du point de vue de toute l'agriculture.	Les résultats ont été dépouillés et ont clairement montré qu'un assouplissement du moratoire n'apporte aujourd'hui aucun avantage à l'agriculture suisse.
Discuter avec d'autres groupes d'intérêts de la législation sur le génie génétique à mettre en place après novembre 2013.	Dans le cadre de la PA 2014–2017, la demande a été faite de reconduire le moratoire jusqu'en 2017. Les deux chambres fédérales ont approuvé cette demande dans une grande majorité.
Préparer des bases légales exhaustives en cas d'expiration du moratoire, en particulier une ordonnance de coexistence très stricte.	La consultation sur la révision de la loi sur le génie génétique et sur l'ordonnance de coexistence révisée est toujours en préparation dans les offices fédéraux.
Marchés et concurrence	
Accroître la transparence sur les marchés agricoles et alimentaires. Surveiller le marché et intervenir rapidement en cas de dérives.	L'USP s'est engagée dans différentes interprofessions et a discuté avec l'industrie de transformation et le commerce de détail pour des conditions raisonnables sur le marché. Elle a réagi sans délai en cas de dérives, p. ex. concernant les conditions d'achat du bétail de boucherie. Pour améliorer la transparence, elle publie aussi toutes les semaines un rapport sur le marché du bétail de boucherie.
Intervenir, dans le cadre de la PA 2014–2017, en faveur d'un élargissement de l'observation du marché par la Confédération et d'une consolidation des bases légales régissant les activités des organisations de producteurs et des interprofessions.	L'USP a milité pour cette revendication au Parlement. Malheureusement, la majorité n'a pas été favorable au renforcement des interprofessions, ni au développement de l'observation du marché. En revanche, le Parlement a amélioré les bases juridiques pour les contrats d'achat de lait.
S'engager pour des dispositions rigoureuses en matière de déclaration des produits alimentaires.	Dans le cadre de la révision encore en cours de la loi sur les denrées alimentaires, l'USP s'est engagée pour une déclaration d'origine claire. Elle demande aussi qu'à l'avenir les denrées alimentaires puissent porter la mention «produit sans recours au génie génétique» en Suisse également. Pour atteindre cet objectif, l'USP a formé une grande alliance.
Assurer une promotion des ventes efficace pour les produits alimentaires suisses.	Avec la campagne d'image «Proches de vous. Les paysans suisses.», qui est régulièrement revisitée, l'USP pose les bases pour faciliter la vente de produits suisses. Les mesures concrètes et les succès de 2012 sont développés dans la partie du rapport annuel dédiée à la communication.
S'engager pour la mise à disposition des moyens financiers nécessaires pour la «loi chocolatière».	Dans le cadre de sa collaboration au comité de pilotage de la «loi chocolatière», l'USP s'est engagée pour une utilisation ciblée des moyens financiers. Malheureusement, lors du débat sur budget, le Parlement a refusé d'augmenter le crédit alloué à la «loi chocolatière».
Poursuivre et développer les programmes d'«Agneaux d'alpage» et de viande de bœuf pour McDonald's.	Les programmes ont le vent en poupe. Le développement du programme «Agneaux d'alpage» s'est poursuivi. A l'automne 2012, la viande d'agneau était vendue dans les principales coopératives Migros sous l'enseigne «Agneaux d'alpage». Le programme «Agneaux d'alpage» a amélioré la situation sur l'ensemble du marché pour les agneaux suisses.
Etudier le potentiel de filières de production alternatives, p.ex. des aquacultures.	Un stagiaire de l'USP a étudié le potentiel des aquacultures. Son rapport conclut qu'il pourrait être intéressant pour l'USP d'avoir une activité dans ce domaine. Les mesures concrètes dans ce sens sont maintenant à l'étude.





Francis Egger,
responsable du Département
Economie, politique et relations
internationales

Lutte pour définir la politique agricole 2014–2017

L'examen de la politique agricole 2014–2017 au Parlement a nécessité un important travail de coordination et d'information de la part de l'USP. Le travail de lobbying s'est compliqué en raison de l'alliance des partisans du projet du Conseil fédéral. Sur le plan international, ce sont les accords bilatéraux qui ont, une fois encore, requis une grande attention.

Economie agricole

■ **Politique agricole 2014–2017:** en février 2012, le Conseil fédéral a publié le message sur le nouveau train de réforme de la politique agricole. Plusieurs adaptations exigées lors de la consultation y étaient déjà prises en compte. Il restait toutefois beaucoup d'améliorations à apporter. Le Conseil national a traité le projet en premier, lors de la session d'automne. A la session d'hiver, c'est le Conseil des Etats qui s'y est attelé. L'élimination des divergences se déroulera lors de la session de printemps 2013. Dans l'ensemble, le Parlement est resté très proche de la version du Conseil fédéral. L'USP s'est réjouie de l'inscription de la souveraineté alimentaire dans la loi sur l'agriculture, du maintien des suppléments pour le lait transformé en fromage et pour le lait de non-ensilage, de la prolongation du moratoire sur le génie génétique ou encore de la promotion de l'élevage de chevaux en Suisse. Les adaptations prévues pour les améliorations structurelles et les mesures sociales étaient aussi positives. L'USP a malgré tout connu quelques revers, notamment en raison de la coalition entre les milieux écologiques et l'économie: elle n'a donc pas pu empêcher l'introduction des contributions à la qualité du paysage, ni faire passer sa proposition de compromis pour des contributions à la surface herbagère échelonnées en fonction de la charge en bétail. De plus, le Parlement a refusé de renforcer la position des producteurs à l'aide de la force obligatoire. D'un autre côté,

diverses interventions préjudiciables pour l'agriculture n'ont pas non plus abouti. Fin 2012, le nouveau train de réforme se trouvait en plein processus de concrétisation. Comme mentionné, l'USP en a dressé un bilan mitigé, voilà pourquoi elle souhaite encore apporter des améliorations substantielles aux vingt-huit divergences restantes et au niveau de l'ordonnance. Cela concerne en particulier le crédit-cadre de l'agriculture. Le Conseil national souhaitait l'augmenter de 160 millions de francs, mais pas le Conseil des Etats.

- **Optimisation des coûts de production:** dans le cadre de ce projet, l'USP a procédé à un sondage auprès de ses organisations membres. Vingt-cinq d'entre elles ont renvoyé le formulaire avec des propositions. Cinquante de ces propositions ont été regroupées: elles doivent être mises en œuvre et concrétisées en 2013, en collaboration avec les autorités et les membres.
- **Budget 2013:** l'USP s'est battue pour une augmentation du budget 2013 de la Confédération en faveur de l'agriculture. Le Parlement l'a en partie soutenue, par exemple en ce qui concerne un supplément de 10 millions de francs pour la filière vitivinicole, ainsi qu'une augmentation de quinze millions de francs pour les paiements directs.
- **Développement de l'espace rural:** l'USP a participé à une plateforme regroupant des organisations qui s'engagent dans le domaine du développement de l'espace rural. Le tourisme rural et les parcs naturels

régionaux faisaient partie des thèmes analysés en profondeur.

- **Aménagement du territoire:** la révision de la loi sur l'aménagement du territoire se déroule en deux parties. Les organes de l'USP ont discuté de ces deux parties et planifié l'engagement nécessaire. Le groupe d'accompagnement interne s'est retrouvé deux fois dans ce but. L'Union suisse des arts et métiers a lancé un référendum contre la première étape de ce projet à l'automne, c'est pourquoi il sera soumis en votation populaire en mars 2013. L'USP a commencé à planifier ses activités de campagne fin 2012.

Affaires internationales

- **OMC:** le cycle de Doha de l'OMC est aussi resté dans l'impasse en 2012. Si, fin 2011, la consternation demeurait totale parmi les spécialistes suite à l'échec de la conférence ministérielle de Genève, il y a eu, en 2012, une réflexion sur d'éventuels accords partiels, et les entraves non tarifaires ont plus souvent fait débat. L'USP a joint sa voix à celles de diverses organisations agricoles et a souscrit à la déclaration «Appel à la cohérence». Celle-ci demande à l'OMC de tenir compte du rôle particulier de l'agriculture et des conditions particulières nécessaires pour la production. L'USP a aussi essayé d'influencer les futures négociations par l'intermédiaire de l'Organisation mondiale des agriculteurs. Pour être informée des évolutions en cours, elle a également participé au Forum public de l'OMC à Genève.
- **UE:** le projet d'accord de libre-échange intégral entre la Suisse et l'UE dans le domaine agricole et alimentaire a été abandonné pour l'instant. Il n'y a pas de solution en vue aux problèmes institutionnels. L'USP a bouclé ses travaux relatifs aux mesures d'accompagnement en 2012 et les a présentées dans un rapport. Des discussions ont lieu à l'heure actuelle

concernant une ouverture sectorielle des domaines du lait et de la viande. Dans ce contexte, le libre-échange du fromage sert d'exemple de réussite à la Confédération. Celle-ci a commandé une étude en 2012, afin de démontrer comment le secteur a profité de cette ouverture. L'USP a critiqué cette étude, car les chiffres indiquent que contrairement aux prix à la production, les prix à la consommation n'ont pas baissé suite à l'ouverture du marché, mais plus tard en raison de la dépréciation de l'euro par rapport au franc suisse.



«Standpunkt AP 2014 – 2017 –
Politik für eine dynamische Landwirtschaft»

«Point de vue sur la PA 2014 – 2017 –
Politique pour une agriculture dynamique»



SBV Schweizerischer Bauernverband USP Union Suisse des Paysans USC Unione Svizzera dei Contadini UPS Unione purila svizra

Comme base pour les discussions avec les parlementaires, l'USP a publié un point de vue sur la politique agricole 2014–2017 pour faire connaître ses principales revendications.



- **Accords bilatéraux:** les négociations multilatérales étant bloquées, la Suisse fait avancer les accords bilatéraux. Comme en 2011 déjà, certains accords sont entrés en vigueur en 2012, notamment avec l'Ukraine, le Monténégro et Hong Kong. Bien que ces accords n'aient pas de répercussions notables sur l'agriculture suisse, l'USP a suivi de près les négociations en cours avec de nombreux pays émergents d'Asie de l'Est et du Sud-Est (Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Vietnam, Thaïlande). Le contexte et les intérêts de ces pays n'ont rien à voir avec ceux des partenaires de négociations rencontrés jusqu'à présent. Pour évaluer les opportunités et les risques d'une ouverture de marché, l'USP a réalisé deux études en 2012 (Suisse-Chine et Suisse-Russie).
- **Relations internationales:** l'USP a soigné ses échanges avec les acteurs nationaux et internationaux qui influencent la politique commerciale internationale. En plus des offices fédéraux, elle s'est concentrée sur les organisations agricoles des pays voisins et des pays qui poursuivent des objectifs similaires pour leur agriculture (Norvège, Japon, Canada, Corée du Sud). Au Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne (COPA) et à l'Organisation mondiale des agriculteurs (OMA), l'USP a attiré l'attention sur les revendications spécifiques de l'agriculture suisse et exigé que celles-ci soient respectées sur le plan international. En 2012, l'OMA a commencé d'élaborer une position commune sur la politique commerciale internationale. Celle-ci influencera les futures négociations à l'OMC. L'USP a donc pris une part active dans l'élaboration de ce document fondamental et a participé au débat de l'assemblée générale de l'OMA, afin de défendre le modèle d'une agriculture multifonctionnelle. En 2012, l'USP a aussi accueilli un grand nombre de délégations étrangères (p. ex. de Norvège, de Chine ou du Japon).

Statistique

USP Statistique s'est surtout chargée de fournir des données statistiques dans le cadre de l'accord avec l'Office fédéral de la statistique (OFS) et avec l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Le service a travaillé sur les statistiques de la production agricole, les prix à la production et les comptes économiques de l'agriculture. De son propre chef, USP Statistique a réalisé le bilan fourrage et le bilan alimentaire, ainsi que de l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole. La révision à long terme du bilan alimentaire a pu avancer en 2012 grâce à un grand engagement du service. En décembre, le service a accueilli de nombreux représentants des différents offices fédéraux pour une séance d'information sur la progression de la révision et les étapes à venir. Sur mandat de l'association Economie forestière suisse, un concept a été élaboré pour relever les prix du bois brut. USP Statistique a ainsi relevé les prix pour la première fois au mois de novembre. Le service a aussi participé à la révision partielle des comptes économiques de l'agriculture sous la direction de l'OFS. Un autre champ d'activité a été le dépouillement statistique et graphique des résultats de l'enquête de satisfaction réalisée auprès des membres de l'USP. USP Statistique a aussi créé, pour la division Formation, une nouvelle base de données sur la procédure de qualification dans les professions agricoles. Une nouvelle série de transparents sur la statistique agricole a été mise en ligne (en allemand seulement). Elle vient compléter les traditionnelles «Statistiques et évaluations concernant l'agriculture et l'alimentation» qui ont représenté un autre grand axe de travail avec les publications «Données mensuelles sur l'agriculture» et «Statistique laitière de la Suisse».



Marché, Swissness, énergie

La pression sur les marchés est restée importante en 2012, ce qui a demandé un travail en conséquence, notamment pour le marché du lait. En s'engageant pour des dispositions claires en matière de déclaration, l'USP s'est battue pour un meilleur positionnement des denrées alimentaires. Au niveau politique, elle a remporté une victoire d'étape dans le projet Swissness. Enfin, elle a renforcé son travail sur les thèmes de l'environnement et de l'énergie.



Martin Rufer,
responsable du Département
Production, marché et écologie

Situation du marché

En 2012, la situation sur le marché a beaucoup varié d'un produit agricole à l'autre. Hormis les marchés du porc, du vin ou du lait en proie à des difficultés, les ventes se sont montrées dynamiques, notamment pour la viande bovine, l'agneau, les betteraves sucrières ou les pommes de terre. Dans l'ensemble, les prix à la production ont néanmoins subi une pression constante en 2012. Cela s'explique par les discussions autour du tourisme d'achat et la lutte pour des parts de marché sur les échelons en aval. L'USP s'est engagée dans différentes interprofessions et dans des discussions avec des partenaires de marché pour des conditions raisonnables sur le marché. Malheureusement, force est de constater que les gros acheteurs tentent de plus en plus d'imposer de façon unilatérale leur conception des conditions de prise en charge. L'USP s'y est opposé avec la plus grande détermination. Elle s'est aussi beaucoup engagée pour les questions relatives au lait. Elle a beaucoup discuté avec des organisations de producteurs et des transformateurs. A ces occasions, elle a expliqué qu'une mise en œuvre systématique des instruments de stabilisation du marché était incontournable. Elle a demandé que les acteurs assument leurs responsabilités pour un marché du lait stable en Suisse. Dans ce contexte, l'USP s'est aussi engagée pour que la FPSL réintègre l'Interprofession du lait.

Pour un projet Swissness crédible

Lors des délibérations parlementaires, l'USP a milité pour un projet Swissness crédible, afin d'assurer la valeur économique du projet à long terme aussi. Elle exige que les produits alimentaires estampés «Swissness» contiennent en principe 80% de matières premières suisses, comme l'avait aussi proposé le Conseil fédéral. Pour étayer la position de l'agriculture, l'USP a commandé une enquête représentative au début de l'année. Les résultats sont formels: 69,4% des personnes interrogées attendent que les denrées alimentaires estampées «Swissness» contiennent au moins 80% de matières premières suisses. Point positif, le Conseil des Etats a compris le point de vue de l'agriculture et s'est rallié aux revendications de l'USP. Le Parlement prendra sa décision définitive sur cet objet en 2013.

Protection et utilisation des ressources

L'utilisation durable, efficace et ciblée des ressources représente une attente importante dans le contexte sociopolitique et écologique actuel. Pour l'agriculture, il s'agit de trouver le bon équilibre entre la production agricole et la protection des ressources. En 2012, l'USP s'est battue pour que la protection ne se fasse pas aux dépens de la production. Elle a ainsi relancé le thème de la renaturation des eaux et demandé que l'opinion de l'agriculture quant à la protection des terres cultivables soit prise en compte. Elle a aussi élaboré des aides à la mise en œuvre pour les organisations cantonales et



abordé le problème avec les autorités fédérales et cantonales.

Stratégie Biodiversité

L'USP s'engage aussi activement pour un équilibre entre protection et utilisation, s'agissant du plan d'action censé concrétiser les dix objectifs de la Stratégie Biodiversité. Les travaux ont commencé à l'automne 2012 et se termineront fin 2013.

Energie

La Stratégie énergétique 2050 de la Confédération prévoit d'approvisionner la Suisse en énergie sans recours au nucléaire. L'agriculture peut devenir un important fournisseur d'énergie renouvelable. Dans sa prise de position sur la future stratégie, l'USP s'est engagée

pour des conditions cadres adéquates. Elle s'est aussi impliquée dans l'agence AgroCleanTech, qui travaille en ce moment sur un bilan énergétique et climatique et propose aux agriculteurs des mesures adaptées à leur exploitation dans le domaine de l'efficacité énergétique, de la production d'énergie et de la protection du climat. Pour en savoir plus: www.agrocleantech.ch.

Charte de la Stratégie Qualité

Ces deux dernières années, l'USP a pris une part active dans la mise au point de la Stratégie Qualité de l'agriculture et de la filière alimentaire suisses. La charte, qui définit les valeurs fondamentales de cette Stratégie Qualité, a été signée en juin 2012 en présence du Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. Plus de cent entreprises et associations ont affirmé leur volonté de s'engager pour la qualité de la production suisse.

Génie génétique

Pour l'USP, les résultats du Programme national de recherche PNR59 «Utilité et risques de la dissémination des plantes génétiquement modifiées» sont très clairs: les essais ne révèlent pas de risque, mais l'utilité pour l'agriculture suisse n'est pas évidente en raison des coûts liés à la coexistence et de la méfiance persistante des consommateurs à ce sujet. En conséquence, l'USP s'est engagée, dans le cadre de la politique agricole 2014–2017, pour une prolongation du moratoire sur le génie génétique jusqu'à 2017. C'est d'ailleurs un succès, puisque le Parlement s'est rallié à cette demande dans une grande majorité.

Mention «produit sans recours au génie génétique»

A la différence de l'UE, la Suisse ne dispose jusqu'ici d'aucune base pour vanter des aliments «produits sans recours au génie génétique». Afin que la Suisse puisse



L'USP s'est engagée avec succès pour la prolongation du moratoire sur les OGM.



lutter à armes égales contre la concurrence des pays voisins, l'USP s'est battue pour une adaptation de la législation des denrées alimentaires. Les efforts se poursuivent dans ce sens.

Plateforme «Protection phytosanitaire»

La Plateforme «Protection phytosanitaire», créée en 2011, s'est réunie trois fois en 2012. Les spécialistes phytosanitaires des associations, de l'administration et du commerce ont abordé de nombreux thèmes. Des invités en lien avec la Fédération des sociétés suisses d'apiculture, le commerce des produits phytosanitaires biologiques, ainsi que l'organisation faitière de l'industrie chimique ont aussi participé à ces réunions. De nombreuses activités communes ont été organisées, comme la planification d'un cours de formation continue sur les bonnes pratiques agricoles dans le domaine de la protection phytosanitaire pour les représentants d'entreprises.

AQ-Viande Suisse

Le programme AQ-Viande Suisse, un service de l'USP, s'est poursuivi avec succès en 2012. Au chapitre des bonnes nouvelles, le nombre de membres a augmenté. Aujourd'hui, le secrétariat AQ à Brugg gère et certifie directement quelques 14600 exploitations pour AQ-Viande Suisse. En collaboration avec des franchisés, plus de 95% de tous les détenteurs d'animaux agricoles ont adhéré à titre direct ou indirect à AQ-Viande Suisse comme programme de base. Le programme d'assurance qualité permet aux détenteurs d'animaux de remplir toutes les conditions préalables pour une production animale suisse crédible et l'obtention du label de garantie Suisse Garantie. L'année passée, il a fallu relever divers défis, comme le renouvellement du logiciel d'enregistrement du secrétariat.

Le projet «Agneaux d'alpage», quant à lui, a contribué à offrir une rétribution supplémentaire aux éleveurs d'agneaux d'alpage et à insuffler un dynamisme supplémentaire à l'ensemble du marché de l'agneau durant l'automne. Les prix de base pour les agneaux de boucherie étaient élevés, à la grande joie de l'ensemble de la branche. Le supplément versé pour les vaches SRPA AQ que McDonald's achète à l'entreprise Bell permet aux agriculteurs de profiter d'une valeur ajoutée supplémentaire.



Succès pour le programme «Agneaux d'alpage» lancé entre autres par l'USP.



Urs Schneider,
responsable de la
Communication

OUI à la loi sur les épizooties et nouveau stand de foire

Les nouveaux spots télévisés de la campagne d'image ont été diffusés pendant un mois au printemps et à l'automne, et leur impact a ensuite été analysé. Les résultats étaient plutôt bons. Le stand de foire et ses quatre modules ont été présentés pour la première fois à l'automne. Les autres grands chantiers ont été la stratégie de communication pour la PA 2014–17, la campagne de votation pour une nouvelle loi sur les épizooties et l'élection du successeur de Hansjörg Walter.

La traditionnelle conférence de presse de début d'année a eu lieu la première semaine de janvier sur l'exploitation de Magdalena et Michael Schneider à Mattstetten. A cette occasion, l'USP a présenté le rapport de situation 2011, intitulé «La plus-value ça se cultive». Il analysait la plus-value de l'agriculture suisse et la rapportait aux souhaits de diverses parties prenantes.

Le travail politique

Le service de la communication a répondu à des demandes écrites et orales chaque jour; il a diffusé 64 communiqués de presse, organisé ou participé à six conférences de presse et assuré la coordination de 46 prises de position sur des lois et des ordonnances. La communication s'est surtout faite autour des actualités et des thèmes à long terme, notamment la politique agricole 2014–2017, que le Parlement a commencé à traiter. En août, l'USP a organisé une deuxième conférence de presse sur le sujet dans une exploitation. Elle a pris pour exemple l'exploitation typiquement suisse de Hansjürg Stalder, à Gümmenen, et a présenté les répercussions sur l'agriculture du projet dans sa forme actuelle et les incitations trompeuses qui en découlent. La communication a aussi traité d'autres thèmes comme le marché du lait, le projet Swissness, la révision de la loi sur l'aménagement du territoire ou la votation sur la loi sur les épizooties. Elle a d'ailleurs dirigé la campagne pour le OUI à la loi sur les épizooties, avec le soutien du secrétariat général du PLR comme parti fédéral en

charge de la coordination. Ce fut beaucoup de travail: créer un comité interpartis, développer un site internet pour exposer les arguments du OUI, des diapositives et d'autres informations, élaborer et distribuer des prospectus, des brochures et des affiches, organiser une conférence de presse, collecter des fonds pour financer la campagne. La victoire du OUI a couronné ces efforts de succès. Comme toujours à l'approche d'une session des chambres fédérales, l'USP a informé les parlementaires paysans de sa position sur les objets à traiter.

Autres activités

L'élection d'un nouveau président, avec ses quatre candidats, a aussi nécessité une certaine couverture médiatique, compliquant un peu l'organisation de l'Assemblée des délégués. Afin d'optimiser son travail, l'USP réalise à l'été et à l'automne une enquête de satisfaction auprès des agricultrices et des agriculteurs, ainsi que des organisations membres. Les réponses ont été analysées et les premières mesures ont été définies. Elles seront appliquées en 2013. Le colloque agrolink a été organisé pour la troisième fois en collaboration avec Syngenta. Il était dédié à l'évolution structurelle. A l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation, l'USP a organisé, en collaboration avec la HES de Suisse du Nord-Ouest et la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL), une manifestation sur le gaspillage alimentaire et les mesures pour lutter contre.



Proches de vous. Les paysans suisses.

Les quatre nouveaux spots télévisés pour la campagne d'image «Proches de vous. Les paysans suisses.», diffusés une première fois à l'automne 2011, ont été rediffusés au printemps et à la fin de l'été 2012 pendant un mois. Leur impact publicitaire a ensuite été évalué. Dans l'ensemble, les échos sont bons, voire meilleurs que ceux de la campagne d'affichage avec des personnalités. C'est aussi dû au fait que les films provoquent plus d'émotions que les images. Le slogan «Proches de vous. Les paysans suisses.», déjà familier, a touché encore plus de monde. Les spots ont surtout marqué les personnes âgées, le groupe qui regarde le plus la télévision. Les spots de l'éleveur de chèvres et sur la vente à la ferme recueillent le plus d'avis positifs et ont marqué les esprits. Les avis étaient partagés pour le spot du botaniste et carrément divisés pour celui de l'artiste paysager. En plus des spots télévisés, l'USP a repensé son stand de foire et développé quatre nouveaux modules. Sous le slogan «Les paysans sont polyvalents.», les agricultrices et les agriculteurs s'y présentent comme des chefs du rayon fraîcheur, des botanistes, des architectes du paysage et des équilibristes. Le nouveau stand a été dévoilé pour la première fois lors de l'OLMA, avec la participation de Lisa Stoll, joueuse de cor des Alpes. Les cloisons du stand ont été remplacées, et elles présentent désormais des paysannes et des paysans sympathiques, qui souhaitent la bienvenue aux visiteurs. Entre-temps, le stand a été utilisé pour 30 foires et expositions.

D'autres projets prennent forme

En plus de la campagne médias et du nouveau stand, l'USP a aussi poursuivi et développé d'autres projets sous l'enseigne de «Proches de vous. Les paysans suisses.». 2012 a marqué la 20^e édition du «Brunch du 1^{er} août» à la ferme. La Présidente de la Confédération, Eveline Widmer-Schlumpf, et le Conseiller fédéral Ueli Maurer y ont participé. Vingt-sept nouveaux courts

métrages sont venus s'ajouter à la chaîne TV sur internet www.buuretv.ch. Avec quelque 500000 visionnages, ce site s'est maintenu au niveau de 2011. La chaîne internet reste donc l'un des projets les plus réussis de la campagne d'image. De plus, l'USP s'engage à nouveau pour le projet «hof-theater.ch» avec la pièce «Annas Africa». La pièce a été représentée 49 fois sur 35 exploitations agricoles de Suisse alémanique. Pour la quatorzième fois, les secteurs agricole et alimentaire suisses ont tenu un stand commun avec la Principauté de Liechtenstein à la Semaine verte internationale de Berlin.



Corina Casanova, chancelière de la Confédération, et Hansjörg Walter, président du Conseil national, jouent avec le module «Botaniste» lors de l'OLMA.



Fritz Schober,
responsable du
Département Affaires sociales,
formation et services

Rendre de bons services

Le travail dans une exploitation confronte les paysannes et les paysans à des défis variés. L'USP leur apporte son soutien en leur proposant un grand nombre de services.

Politique sociale

En juin, le peuple a rejeté une modification de la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (projet de réseaux de soins). L'USP avait recommandé de rejeter ce projet. Par conséquent, le domaine des assurances sociales n'a pas connu de changements notables à partir de 2013. L'USP a surveillé l'évolution de ce domaine avec attention et a pris position sur tous les projets importants pour l'agriculture.

Réglementation sur les étrangers et marché du travail

En dépit des recommandations de l'USP, le Conseil fédéral a activé la clause de sauvegarde pour les ressortissants des pays de l'UE +8 le 1er mai 2012. Comme prévu, cela n'a eu que des répercussions marginales sur le recrutement de la main-d'œuvre étrangère, mais l'effet sur les relations avec l'UE s'est avéré plutôt négatif.

Prestataires d'assurance¹, USP Assurances, Groupe Agrisano, Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse, Fondation de la caisse de pensions de l'agriculture suisse

Le concept d'assurance d'USP Assurances a permis d'offrir aux familles paysannes une protection sans faille des personnes et des choses à des conditions avantageuses. La réorganisation de la Caisse-maladie Agrisano, avec la création du Groupe Agrisano, a pris effet au 1er janvier 2012. Les affaires ont très bien marché pour le Groupe Agrisano, la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse, la Fondation de la caisse de pensions de l'agriculture suisse et l'assurance globale. Le conseil inté-

gral pour toutes les questions d'assurance, prodigué par nos agences, tient toujours une place très importante.

USP Fiduciaire et Estimations

USP Fiduciaire et Estimations (F&E) a fourni des services professionnels aux familles paysannes et aux propriétaires fonciers. Les collaborateurs se sont occupés des domaines de la comptabilité, de la fiscalité, de l'évaluation, du droit rural, du droit de la famille et de l'aménagement du territoire. Les familles paysannes peuvent appeler le 056 562 52 71 pour poser leurs questions et se faire conseiller. F&E assume la défense professionnelle pour l'USP dans ces domaines. Les points importants de 2012 ont été:

- **Droit rural:** Le commentaire sur le bail à ferme agricole est terminé et sera publié au printemps 2013. F&E a rédigé pour l'USP les prises de position concernant l'initiative sur les résidences secondaires, la révision du Code civil suisse et la modification pour l'assainissement des sites contaminés.
- **Aménagement du territoire:** F&E a suivi de près les adaptations de la loi sur l'aménagement du territoire et a pris position sur les constructions hors des zones à bâtir: garde de chevaux, bâtiments d'habitation, stockage de matières premières renouvelables et récupération de chaleur à distance.
- **Protection juridique AGRI-protect:** Les conditions d'assurance de la protection juridique agricole d'Agrisano (entité juridique Orion) ont été révisées. F&E s'est chargé d'une grande partie des consultations et du règlement des sinistres.

¹ Les prestataires d'assurance Groupe Agrisano, Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse, Fondation de la caisse de pensions de l'agriculture suisse sont dotés d'une personnalité juridique propre. Les rapports annuels détaillés et d'autres informations importantes sont disponibles sur les sites AGRISANO.CH, VSTL.CH, PKSL.CH.



- **Fiscalité:** F&E est intervenue auprès de la Conférence suisse des impôts et de l'Administration fédérale des contributions pour une application adaptée à la pratique et mesurée de l'arrêt du Tribunal fédéral 138 II 32 (sur les gains provenant des terrains agricoles). Elle a élaboré des prises de position sur les projets d'initiative sur l'épargne-logement, d'impôt fédéral sur les successions, de modification des délais de prescription et d'imposition du couple. Par ailleurs, elle a apporté son soutien technique au dépôt de la motion et de l'initiative parlementaire sur l'imposition des immeubles agricoles et sylvicoles.
- **Nouvelle solution sectorielle pour la comptabilité:** F&E participait comme actionnaire au conseil d'administration de Agro-Twin SA et a contribué à son évolution plus récente. Le nouveau logiciel sera mis en service en 2013.
- **Indemnisation pour les droits de passage:** Les négociations avec l'Association des entreprises électriques suisses pour améliorer l'indemnisation se sont révélées très difficiles. Aucun progrès n'a été réalisé en 2012.
- **Exposés:** Les collaborateurs ont été sollicités comme spécialistes pour donner des exposés; le cours consacré à la loi fédérale sur le droit foncier rural et sur le bail à ferme agricole a attiré beaucoup de monde.

AGROIMPULS

- **Placement de main-d'œuvre et de stagiaires:** Travailler dans une exploitation agricole en Suisse est devenu une option prisée en raison de la force du franc et la conjoncture dans l'UE. C'est pourquoi il a été facile de recruter de la main-d'œuvre adéquate dans la plupart des cas. 100 stagiaires ont effectué un séjour de 12 à 18 mois en Suisse, 347 stagiaires y ont passé 3 ou 4 mois. 106 Suisses ont effectué un stage à l'étranger, un chiffre dans la continuité des années précédentes. Les séjours linguistiques jouissent toujours d'une grande popularité.

- **Cours et exposés:** Agroimpuls a organisé des cours dans le domaine du droit du travail, de la réglementation sur les étrangers et de la gestion du personnel, et a donné des exposés dans des organisations agricoles et des écoles.
- **A la ferme:** L'assortiment de produits d'emballage a encore bénéficié d'améliorations; la publicité réalisée à l'aide de prospectus, de dépliants et de pe-

Les agences de conseil en assurances agricoles

AG	056 460 50 40	Bauernverband Aargau, Im Roos 5, 5630 Muri
AI/AR	071 330 00 30	Regionalstelle Agrisano beider Appenzell, Dorfstrasse 35, 9054 Haslen
BE	031 938 22 54	Landw. Versicherungszentrum, Hauptsitz, Forelstrasse 1, 3072 Ostermundigen
BL/BS	061 763 70 70	Bauernverband beider Basel, Hauptstrasse 1, 4450 Sissach
FR	026 467 30 00	Union des paysans fribourgeois, Route de Chantemerle 41, 1763 Granges-Paccot
GL	055 640 98 23	Agrisano, Glarner Bauernverband, Ygrubenstrasse 9, 8750 Glarus
GR	081 254 20 00	Versicherungsberatung Bündner Bauernverband, Bündner Arena 1, 7408 Cazis
JU	032 426 83 01	Chambre jurassienne d'agriculture, Case postale 1126, 2852 Courtételle
LU	041 925 80 70	Luzerner Versicherungsberatung, Schellenrain 5, 6210 Sursee
NE	032 889 36 50	Chambre neuchâtelaise d'agriculture et de viticulture, route de l'Aurore 4, 2053 Cernier
NW	041 624 48 48	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Beckenriederstrasse 34, 6374 Buochs
OW	041 666 27 27	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Agrisano, Brünigstrasse 46 6055 Alpnach Dorf,
SG	071 394 60 17	Versicherungsberatung St. Galler Bauernverband, Magdenauerstrasse 2, 9230 Flawil
SH	052 681 13 66	Agrisano Krankenkasse, Stoll Virginia, Plomberhof, 8217 Wilchingen
SO	032 628 60 60	Solothurnischer Bauernverband, Ob. Steingrubenstr. 55, 4503 Solothurn
SZ	041 825 00 65	Versicherungsberatung Bauernvereinigung des Kt. Schwyz, Landstr. 35, 6418 Rothenthurm
TG	071 626 28 90	Verband Thurgauer Landwirtschaft, Industriestrasse 9, 8570 Weinfelden
TI	091 851 90 91	Cassa malati Agrisano SA, Via Gorelle, 6592 S. Antonino
UR	041 875 00 00	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, St. Josefsweg 15, 6460 Altdorf
VD	021 614 24 24	Prométerre, Avenue des Jordils 1, 1006 Lausanne
VS	027 945 15 71	Oberwalliser Landwirtschaftskammer, Talstr. 3, 3930 Visp
ZG	041 790 43 27	Agrisano Krankenkasse, Erika Annen-Hürlimann, Walterwil, 6340 Baar
ZH	044 217 77 55	Zürcher Bauernverband, Lagerstrasse 14, 8400 Dübendorf
CH	056 462 51 55	USP Assurances, Laurstrasse 10, 5201 Brugg

Demandez conseil, cela en vaut la peine!



tites annonces a eu du succès. Suite à sa refonte, l'espace «A la ferme» sur le site www.agriculture.ch propose son soutien aux agriculteurs pratiquant la vente directe pour les aider à écouler leurs produits sous une seule et même enseigne.

Formation

Formation professionnelle initiale: Lors de l'année scolaire 2012/2013, le nombre d'apprentis entamant une formation professionnelle initiale dans le domaine de l'agriculture a progressé de 8% par rapport à l'année précédente. 911 apprentis de la première volée ayant accompli la nouvelle formation professionnelle dans le domaine de l'agriculture ont obtenu leur CFC. Le bon déroulement de la procédure de qualification a été assuré dans tous les cantons. 112 apprentis ont terminé leur formation professionnelle initiale de deux ans et ont reçu leur AFP d'agropaticien. Les cours interentreprises ont encore été consolidés. Ils viennent compléter la formation pratique dans l'entreprise formatrice et durent huit jours.

La publicité pour la formation professionnelle est l'une des tâches importantes des associations professionnelles. Le stand de foire a été amélioré: il existe maintenant en allemand, en français et en version bilingue. Il a été utilisé lors de seize manifestations. De nouveaux panneaux ont aussi été créés pour chaque métier et une vidéo sur la profession d'agriculteur a été réalisée. Les mesures publicitaires sont financées par le fonds en faveur de la formation professionnelle.

Sur base d'un mandat des tous les organes, la division USP Formation dirige le secrétariat de l'organisation du monde du travail (OrTra) AgriAliForm. L'assemblée des délégués de l'OrTra a choisi comme dixième membre les métiers liés au cheval pour une étroite collaboration s'agissant du fonds en faveur de la formation professionnelle.

Formation professionnelle continue (formation professionnelle supérieure): En 2012, 256 professionnels ont réussi leur examen professionnel, 115 leur examen de maîtrise. Dans la perspective du développement ultérieur de la formation professionnelle supérieure, l'OrTra AgriAliForm a mis au point les règlements d'examen et les documents supplémentaires. Ils doivent obtenir l'aval de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.

Office de constructions agricoles

En 2012, l'Office de constructions agricoles (OCA) a bâti de nouvelles étables et habitations, ainsi que rénové bon ombre de constructions existantes. L'OCA du Valais est devenu indépendant. Les collaborateurs se sont engagés dans des groupes de travail et des commissions, et ils ont donné des cours dans des instituts de formation agricole.

Adresses des offices régionaux

OCA Brugg, Laurstrasse 10, 5200 Brugg	056 462 51 22
OCA Heiligenschwendi, beim Schulhaus 196, 3625 Heiligenschwendi	033 243 27 02
OCA Küssnacht am Rigi, Seerosenweg 3, 6403 Küssnacht am Rigi	041 854 31 11
OCA Trimmis, Malinweg 1, 7203 Trimmis	081 353 48 28
OCA Weinfelden, Amriswilerstrasse 50, 8570 Weinfelden	071 622 38 38

Informatique

La division informatique a veillé au bon fonctionnement de l'infrastructure informatique de toute l'USP et de ses filiales, ainsi que d'un nombre considérable d'organisations associées. Elle a assuré la maintenance de plus de 500 postes de travail au total. Malgré de gros travaux d'adaptation et de renouvellement, les collaborateurs ont pu utiliser l'infrastructure informatique presque sans interruption.



Construit pour durer

En plus de son travail ordinaire, le Département Services internes s'est occupé de l'achèvement des travaux du Laur-Park et de la location des appartements et des bureaux vacants. Le projet a occasionné le déménagement de deux cent postes de travail. Avec la réalisation du Laur-Park, l'USP a atteint un objectif à long terme.



Werner Neuhaus,
responsable du Département
Services internes

Finances

La hausse des contributions à la surface, que les délégués ont approuvée lors de l'assemblée de novembre 2011, a pris effet en 2012. Elle a amélioré la situation financière de façon significative. Aucun déficit structurel n'est à craindre dans les années à venir.

Caisse de pension de l'USP

En raison d'un découvert et des attentes modestes pour les rendements du capital, il a fallu repenser le fonctionnement de la caisse de pension. En été, le conseil de fondation a décidé de passer du système de primauté des prestations à celui de primauté des cotisations. Ce changement a entraîné beaucoup de calculs, de changements et une intense communication avec les entreprises affiliées et les assurés. Il a aussi fallu élaborer un nouveau règlement.

Ces activités sont venues se rajouter aux tâches permanentes, comme la tenue des comptabilités de l'USP et d'un nombre croissant de mandats de comptabilité pour le compte de diverses organisations agricoles.

Administration et personnel

La gestion du projet de construction Laur-Park sur le site de Brugg, avec un bâtiment commercial offrant 800 m² de bureaux et un immeuble abritant quinze appartements, a demandé beaucoup de travail en 2012. Les négociations avec les locataires potentiels et les contacts avec les ouvriers pour les finitions ont pris beaucoup de temps. En octobre et en novembre, deux cent postes de

travail ont été déménagés. Auparavant, il a fallu planifier la rénovation et l'adaptation de l'infrastructure informatique.

Tous les règlements du personnel ont été vérifiés et actualisés. L'accent a aussi été mis sur la formation continue et le perfectionnement des employés.

En plus des tâches quotidiennes liées à l'organisation d'une cinquantaine de séances des organes ou de réunions internes et à la rédaction des procès-verbaux y afférents, des optimisations ont été entreprises tout au long de l'année.



Les locataires du Laur-Park ont pu emménager à l'automne 2012.

Commissions sectorielles

Les thèmes traités en commission sectorielle figurent dans les rapports des différents départements. Seul le travail de la Commission des jeunes agriculteurs, en tant que comité interdisciplinaire, ne trouve pas vraiment sa place. Les jeunes agriculteurs reviennent donc ici sur leurs activités.

Commission	Membres
Commission sectorielle «Communication»	Urs Schneider (USP), président de la commission; Martine Bailly (Agence d'information agricole romande); Karine Etter (Agri); Matthias Glauser (Agro-Marketing Suisse); Sandra Helfenstein (USP); Mirjam Hofstetter (USP); Barbara Paulsen-Gysin (Producteurs suisses de lait); Markus Rediger (LID); Erich Schlumpf (Proviande); Christian Streun (Lobag); Silvia Amaudruz (Union suisses des paysannes et des femmes rurales); Walter Willener (Agora); vacant (BauernZeitung)
Commission sectorielle «Production animale»	Bernard Nicod (Producteurs suisses de bétail bovin; Comité de l'USP), président de la commission; Martin Rufer, Thomas Jäggi, Daniel Albiez (USP); Loïc Bardet (Agora); Ulrico Feitknecht (Suisseporcs); Samuel Graber (Fédération suisse des engraisseurs de veaux); Felix Grob (Suisseporcs); Gregor Gschwind (Bauernverband beider Basel); Corinne Gygax (Association suisse des producteurs de volailles); Ursula Herren (Fédération suisse d'élevage caprin); Stéphane Klopfenstein (Fédération suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes); Roland Künzler (AGRIDEA); Urs Meier (Swiss Beef); Kurt Nüesch (Producteurs suisses de lait); Hans Rösti (Communauté d'intérêts des marchés publics du bétail de boucherie); Pascal Rufer (Prométerre); German Schmutz (Fédération suisse d'élevage d'ovin); Andreas Stalder (IP-Suisse); Urs Vogt (Vache Mère Suisse); Jean Ulmann (GalloSuisse); Markus Zemp (Communauté de travail des éleveurs bovins suisses)
Commission sectorielle «Production végétale»	Walter Balmer (Comité USP), président de la commission; Chantal Aeby Pürro (Fédération suisse des vigneron); Pierre Aeby (Association pour le développement de la culture fourragère ADCF); Lukas Bertschinger (Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil); Nadine Degen (USP); Rudolf Fischer (Union suisse des producteurs de pommes de terre); Fritz Glauser (USP); Willy Giroud (USP); Samuel Keiser (Fédération suisse des betteraviers); Dominique Maigre (USP); Pierre-Yves Perrin (Fédération suisse des producteurs de céréales); Bruno Pezzatti (Fruit-Union Suisse); Martin Roth (Bio Suisse); Fritz Rothen (IP-Suisse); Andreas Ruegger, à partir de février 2012 Meinrad Müller (swisssem); ad interim Timo Weber, à partir de juin 2012 Pascal Toffel (Union maraîchère suisse); Jean-François Vonnet (SwissTabac); Jonas Zürcher (Forum Ackerbau)
Commission «Formation professionnelle»	Josef Dissler (Comité USP), président; Ueli Voegeli (vice-président, Strickhof Lindau); Ueli Augstburger (F); Karl Heeb (Ecole agricole de Wallierhof); Bruno Meili (F); Willy Portmann (Ecole agricole de Schüpfheim); Moritz Schwery (Ecole agricole de Viège); Kurt Sigris-Schöpfer (F); Alfred Stricker (F); Peter Suter (F); Thomas Vetter (Ecole agricole Plantahof); Ferdinand Zumbühl (F); Peter Steiner (Commission des jeunes agriculteurs) / F = formateur
Commission de la politique sociale, du droit du travail et de la politique des étrangers	Liselotte Peter-Huber (Union suisse des paysannes et des femmes rurales), présidente de la commission; Fritz Schober (USP); Stephan Amsler (Groupement suisse pour les régions de montagne); Moana Werschler (Union maraîchère suisse); Daniel Gay (Prométerre); Yves Pellaux (Prométerre); Hansjörg Hassler (Comité de l'USP); Stefan Heller (Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband); Andreas Widmer (St. Galler Bauernverband); Walter Balmer (LOBAG); Alois Vonarburg (ABLA); Walter Willener (AGORA)
Commission des jeunes agriculteurs	Hansueli Rügsegger, président de la commission; Olivier Kolly (vice-président, Comité USP, Suisse romande); Andrea Wespi (Suisse centrale); Andreas Braun (Suisse orientale); Anna-Barbara Moser (Suisse du Nord-Ouest); Christian Galliker (Suisse centrale); Gary Cherpillod (Suisse romande); Joël Allemann (Suisse romande); Mario Baumgartner (Suisse orientale); Michel Reichmuth (Jeunesses rurales); Peter Friedli (Jeunesses rurales); Peter Steiner (Jeunesses rurales); Vincent Boillat (Suisse romande)

Rapport de la Commission des jeunes agriculteurs (COJA)

Des élections de renouvellement ont eu lieu début 2012: huit nouveaux membres ont été élus pour quatre ans à la Commission des jeunes agriculteurs. Hansueli Rügsegger est devenu président. L'élection d'Olivier Kolly au Comité de l'USP en février a été l'un des temps forts de l'année. Après les élections, la COJA a profité du séminaire de stratégie pour définir les priorités des quatre prochaines années. Elle souhaite notamment renforcer la collaboration avec les autres organisations de jeunesse et approfondir le travail sur certains thèmes, comme le projet Swissness, la protection des terres cultivables, la formation professionnelle et la politique agricole. En mars, la COJA a organisé le premier colloque des jeunes agriculteurs sur le thème de l'efficacité des ressources. Elle a ensuite enchaîné avec la préparation du 2e congrès des jeunes agriculteurs, fixé au 25 janvier 2013, autour du thème de «La croissance!? Possibilités, risques et alternatives». Cette manifestation a été une bonne plateforme, permettant aux jeunes agriculteurs et aux jeunes agricultrices de discuter et de se faire des relations. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.jeunes-agriculteurs.ch.



Organisations faitières cantonales (25)

AG	Bauernverband Aargau, 5630 Muri	JU	Chambre jurassienne d'agriculture, 2852 Courtételle	SO	Solothurnischer Bauernverband, 4503 Solothurn
AI	Bauernverband Appenzell AI, 9050 Appenzell	LU	Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6210 Sursee	SZ	Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, 6418 Rothenthurm
AR	Bauernverband Appenzell AR, 9104 Waldstatt	NE	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, 2053 Cernier	TG	Verband Thurgauer Landwirtschaft, 8570 Weinfelden
BE	Landw. Organisation Bern und angrenzende Gebiete (LOBAG), 3072 Ostermundigen	NW	Bauernsekretariat Uri / Nidwalden, 6374 Buochs	TI	Unione Contadini Ticinesi, 6592 S. Antonino
BS/BL	Bauernverband beider Basel, 4450 Sissach	OW	Bauernverband Obwalden, 6055 Alpnach Dorf	UR	Bauernverband Uri / Nidwalden, 6374 Buochs
FR	Union des paysans fribourgeois, Freiburger Bauernverband, 1763 Granges-Paccot	SG	St. Galler Bauernverband, 9230 Flawil	VD	Prométerre, 1000 Lausanne 6
GE	AgriGenève, 1217 Meyrin	SH	Schaffhauser Bauernverband, 8200 Schaffhausen	VS	Chambre valaisanne d'agriculture, 1964 Conthey
GL	Glarner Bauernverband, 8750 Glarus			ZG	Zuger Bauernverband, 6330 Cham
GR	Bündner Bauernverband, 7408 Cazis			ZH	Zürcher Bauernverband, 8600 Dübendorf

Organisations agricoles professionnelles / Production animale (20)

Association suisse des éleveurs de cervidés, 8315 Lindau	Fédération suisse d'élevage caprin, 3000 Bern 14	Fédération suisse des organisations d'élevage chevalin, 5053 Staffelbach
Association suisse des pêcheurs professionnels, 5201 Brugg	Fédération suisse d'élevage de la race du Simmental, type des Alpes, 3775 Lenk	GalloSuisse, 8049 Zürich
Association suisse des producteurs de volaille (ASPV), 3452 Grünenmatt	Fédération suisse d'élevage de la race Holstein, 1725 Posieux	Producteurs Suisses de Lait (PSL), 3000 Bern 6
Braunvieh Schweiz, 6300 Zug	Fédération suisse du franchises-montagnes, 1580 Avenches	Société coopérative swissherdbook Zollikofen, 3052 Zollikofen
Communauté de travail des éleveurs de bovins suisses, 3052 Zollikofen	Fédération suisse d'élevage ovin, 3360 Herzogenbuchsee	Suisseporcs, 6204 Sempach
Fédération des sociétés suisses d'apiculture (FSSA), 3700 Spiez	Fédération suisse des engraisseurs de veaux (SKMV), 5201 Brugg	Swiss Beef CH, 5201 Brugg
		Swissgenetics, 3052 Zollikofen
		Vache Mère Suisse, 5201 Brugg

Organisations agricoles professionnelles / Production végétale (14)

Association suisse des séchoirs, 8586 Riedt b. Erlen	Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC), 3007 Bern	Jardin Suisse, 8008 Zürich
Association suisse des vigneron-encaveurs, 1266 Dullier	Fédération suisse des vignerons (FSV), 3007 Bern	swisssem, 1567 Delley
Association suisse pour l'ensilage, 5728 Gontenschwil	Fruit-Union Suisse, 6300 Zug	SwissTabac, 1725 Posieux
Economie forestière Suisse, 4501 Solothurn	Groupement vaudois des vignerons-tâcherons, 1096 Cully	Union maraîchère suisse (UMS), 3001 Bern
Fédération suisse des betteraviers (FSB), 3007 Bern		Union suisse des producteurs de pomme de terre (USPPT), 3007 Bern

Fédération des coopératives agricoles (7)

fenaco, siège principal, 3001 Bern

Genossenschaft Ökostrom Schweiz, 5201 Brugg

Landwirtschaftliche Bürgschaftsgenossenschaft
Baselland, 4450 SissachLandw. Genossenschaftsverband Schaffhausen,
8207 Schaffhausen

LV-St. Gallen, 9001 St. Gallen

SA Agricola Ticinese, 6500 Bellinzona

Union romande de moulins, 1040 Echallens

Autres sections (14)

Association aventure sur la paille, 6078 Lungern

Association des groupements et organisations
romands de l'agriculture (AGORA), 1000 Lausanne 6Association des jeunesses rurales suisses (SLJV),
8315 Lindau

Association suisse des fermiers, 4302 Augst

Association suisse des paysans et paysannes
pratiquant la production intégrée, 3052 ZollikofenAssociation suisse pour l'équipement technique
de l'agriculture, 5223 Riniken

Association vacances à la ferme, 8595 Altnau

BIO SUISSE, 4053 Basel

Communauté de travail des associations profes-
sionnelles d'employés agricoles (ABLA), 6247 SchötzGroupement suisse pour les régions de montagne
(SAB), 3001 Bern

Société suisse d'économie alpestre (SSEA), 3011 Bern

Swiss Sheep Dog Society, 8450 Andelfingen

Union suisse des paysannes et des femmes rurales
(USPF), 5201 Brugg

Zentralschweizer Bauernbund, 6418 Rothenthurm

Membres du Comité**Président d'honneur/membres d'honneurs**Sandoz Marcel, Ing. Agr. EPFZ, anc. Conseiller national,
1110 MorgesEhrler Melchior, lic.iur., lic.phil.,
anc. Conseiller national, 6430 SchwyzDupraz John, Ing. Agr. HTL, anc. Conseiller national,
1286 Soral

Walter Hansjörg, Conseiller national, 9545 Wängi

Président

Ritter Markus, Conseiller national, 9450 Altstätten

Vice-présidentsDissler Josef, représentant Luzerner Bäuerinnen-
und Bauernverband, 6110 WolhusenGlaser Fritz, Président Union des paysans
fribourgeois, 1553 Châtonnaye**Autres membres du Comité**Bossi Emilio, représentant Unione Contadini Ticinesi,
6775 AmbriBühler Christine, Présidente Union suisse
des paysannes et des femmes rurales, 2710 TavannesFrei Hans, Président Zürcher Bauernverband,
8105 WattGfeller Peter, Président Producteurs Suisses de Lait,
3273 KappelenGiroud Willy, Président Chambre valaisanne
d'agriculture, 1920 MartignyHausammann Markus, Conseiller national,
Président Verband Thurgauer Landwirtschaft,
8585 LangrickenbachHassler Hansjörg, Conseiller national,
Président Bündner Bauernverband, 7433 DonatKoller Lorenz, Conseiller d'Etat, représentant SAB,
9050 Appenzell

Kolly Olivier, CS COJA, 1669 Albeuve

Maigre Dominique, représentant GE et cultures
spéciales, 1233 Bernex

Marschall Lienhard, Président fenaco, 3176 Neueneegg

Murer Josef, Président Zentralschweizer Bauernbund,
6340 BaarNicod Bernard, représentant Producteurs suisses de
bétail bovin, 1523 Granges-près-Marnand

Pellaux Yves, Président Prométerre, 1405 Pomy

Peter Liselotte, représentante USPF, 8546 Kefikon

Roy Anne, représentante JU, 2900 Porrentruy

Rüeggsegger Hans Jörg, Président LOBAG,
3132 RiggisbergStricker Alfred, représentant AI, AR, GL et SH,
9063 SteinVilliger Andreas, Président Bauernverband Aargau,
5643 SinsVögtli Andreas, Président Solothurnischer
Bauernverband, 4413 Büren

Etat 31.12.2012



Les activités du Comité

Lors de 10 séances ordinaires, le Comité a traité en priorité les thèmes suivants et pris les décisions y afférentes:

- Planification des activités 2012/2013
- Un grand nombre de prises de position
- Recommandations de vote pour les votations populaires
- Elections complémentaires et de renouvellement
- Séances de la Chambre suisse d'agriculture et de l'Assemblée des délégués

Dans l'ensemble, plus de 100 objets ont été traités l'année passée. Le Comité a été régulièrement informé des travaux au Parlement, des accords internationaux, ainsi que des activités des commissions sectorielles et des groupes de travail. Les membres ont prêté une grande attention au travail de lobbying relatif à la politique agricole 2014–2017 et au projet Swissness, ainsi qu'à la situation sur les marchés.

Les affaires principales de 2012 ont été les suivantes:

Février

Le Comité s'est informé en détail sur la politique agricole 2014–2017 et a défini la suite des opérations.

Mars

Le Comité a adopté le Rapport annuel 2011 à l'intention de la Chambre suisse d'agriculture. Le Comité a procédé à la répartition des ressorts et a approuvé la proposition pour le passage de flambeau à la tête du Département des Affaires sociales, de la formation et des services.

Avril

Les membres ont adopté les comptes annuels 2011 de l'USP à l'attention de la Chambre suisse d'agriculture.

Mai

Le Comité de l'USP a approuvé à l'unanimité la signature de la charte sur la Stratégie Qualité de l'agriculture suisse.

Juin

Le Comité a approuvé les différentes adaptations apportées au règlement du personnel, aux règlements de l'USP et à l'organigramme.

Août

L'audition des candidats au poste de président et la recommandation des candidats à l'intention de la Chambre suisse d'agriculture ont occupé une place essentielle. Les membres ont approuvé la position et les activités pour la campagne de votation en faveur de la nouvelle loi sur les épizooties.

Septembre

Le Comité a préparé les élections aux organes de l'USP lors de l'Assemblée des délégués.

Octobre

Les membres se sont informés en détail de la situation sur le marché du lait, et ils ont décidé des mesures à prendre à l'USP.

Novembre

Le Comité a donné son feu vert à la réorganisation du Département Services internes.

Décembre

Le Comité a approuvé le budget 2013 à l'intention de la Chambre suisse d'agriculture et a pris connaissance du plan financier 2013–2017.

Les activités de la Chambre d'agriculture

Lors de leurs trois séances, les membres de la Chambre suisse d'agriculture ont abordé les thèmes suivants:

- La consultation sur la politique agricole 2014–2017
- La loi sur l'aménagement du territoire et la loi sur la protection des eaux
- La situation sur les marchés, en particulier sur le marché laitier
- Les élections complémentaires et de renouvellement des membres de diverses instances

Séance du 23 février 2012

La Chambre suisse d'agriculture a adopté le budget 2012 et pris acte de la planification financière jusqu'en 2016. Le programme d'activités 2012 révisé a été adopté à l'unanimité.

Séance du 26 avril 2012

Les membres ont approuvé les comptes annuels 2011 et le Rapport annuel 2011. Ils ont élu à l'unanimité la fidu-

Membres de la Chambre d'agriculture

Canton d'Argovie

Baumann Hans, 5056 Attelwil (ASPV)
 Hitz Andreas, 5417 Untersiggenthal (PSL)
 Huber Alois, 5103 Wildegg (AG)
 Meier Urs, 5622 Waltenschwil (AG)
 Nussbaum Roland, 5026 Densbüren (AG)
 Schreiber Daniel, 4317 Wegenstetten (AG)
 Zemp Markus, Président Communauté de travail des éleveurs de bovins suisses, 5503 Schafisheim

Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures

Neff Sepp, Président Bauernverband Appenzell AI, 9054 Haslen

Canton de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville

Farré Corsin, Président Vache Mère Suisse, 4002 Basel
 Kälin Stefan, Président Bauernverband beider Basel, 4302 Augst
 Schürch Christian, 4153 Reinach (IP-Suisse)

Canton de Berne

Aebi Andreas, Conseiller national, 3473 Alchensdorf (swissherdbook)
 Augstburger Ueli, 3115 Gerzensee (LOBAG)
 Graber Samuel, 3623 Horrenbach (SKMV)

Häberli Hansjakob, 3112 Allmendingen (LOBAG)

Jaun Markus, 3000 Bern 6 (PSL)
 Kämpfer Heinz, 3416 Affoltern (LOBAG)
 Lehmann Daniel, 3019 Bern (LOBAG)
 Leuenberger Bernard, Président CAJB, 2735 Champoz
 Santschi Alfred, 3657 Schwanden b. Sigriswil (SSEA)
 Schwarz Elisabeth, 3612 Steffisburg (LOBAG)
 Struchen Béatrice, 3272 Epsach (LOBAG)
 Toffel Pascal, Directeur UMS, 3001 Bern
 Von Känel Christian, 3775 Lenk (PSL)
 Von Siebenthal Erich, Conseiller national, 3780 Gstaad (LOBAG)
 Wyss Andreas, Directeur LOBAG, 3422 Kirchberg

Canton de Fribourg

Gapany Olivier, 1646 Echarlens (FR)
 Johner Andreas, 1714 Heitenried (Suisseporcs)
 Ménétreay Frédéric, Directeur Union des paysans fribourgeois, 1763 Granges-Paccot
 Perler Hans, 1792 Guschelmuth (FR)
 Schafer Denise, 3184 Wünnewil (FR)

Canton de Glaris

Dürst Christian, 8758 Obstalden (GL)

Canton des Grisons

Buchli Barbara, Directrice Bündner Bauernverband, 7408 Cazis

Canton du Jura

Darbella Michel, Secrétaire Chambre jurassienne d'agriculture, 2852 Courtételle
 Jeannerat Philippe, 2884 Montenol (AGORA)

Canton de Lucerne

Heller Stefan, Directeur Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6210 Sursee
 Lütolf Köbi, 6242 Wauwil (LBV)
 Oehen Thomas, 6277 Lieli (PSL)
 Schnider Josef, 6275 Ballwil (LBV)
 Stadelmann Bruno, 6130 Willisau (GalloSuisse)

Canton de Neuchâtel

Favre Laurent, Conseiller national, 2035 Corcelles-Cormondrèche (FSV)
 Frutschi Marc, Président CNAV, 2300 La Chaux-de-Fonds

Canton de Nidwald

Käslin Bruno, Président Bauernverband Nidwalden, 6375 Beckenried

ciaire OBT AG de Brugg pour la durée d'un an (exercice 2012) comme organe de révision légale de l'USP.

Séance du 21 septembre 2012

Les membres ont approuvé le programme d'activités 2013, validé une adaptation des statuts pour l'élection du président et du vice-président et fixé le déroulement de l'Assemblée des délégués. La Chambre suisse d'agriculture a aussi rencontré les quatre candidats à la pré-

sidence. Elle a approuvé à l'unanimité les adaptations du règlement administratif, du règlement sur le financement et la répartition des sièges et du règlement relatif aux conférences de l'USP. Les membres ont discuté en profondeur de la problématique sur le marché du lait.

Canton d'Obwald

Seiler Peter, 6060 Sarnen (OW)

Canton de Schaffhouse

Graf Christoph, Président Bauernverband
Schaffhausen, 8262 Ramsen
Kern Hanspeter, 8454 Buchberg (PSL)

Canton de Schwyz

Egli Hanspeter, Président Bauernvereinigung des
Kantons Schwyz, 8840 Trachslau
Philipp Franz, Secrétaire Zentralschweizer
Bauernbund, 6418 Rothenthurm
Steiner Edwin, Président swissgenetics, 8832 Wilen

Canton de St-Gall

Bischofberger Robert, 9105 Schönengrund (PSL)
Brändli Urs, Président Bio Suisse, 8638 Goldingen
Heim-Keller Seline, 9200 Gossau (SG)
Nüesch Peter, 9443 Widnau (SG)
Widmer Andreas, Secrétaire St. Galler Bauernverband,
9230 Flawil

Canton de Soleure

Keiser Samuel, Président Fédération suisse
des betteraviers, 4629 Fulenbach

Lindenberger Katrin, 4233 Meltingen (SO)

Canton de Thurgovie

Fatzer Jürg, Directeur Verband
Thurgauer Landwirtschaft, 8570 Weinfelden
Hess Jürg, 9325 Roggwil (TG)
Monhart Ursula, 8252 Schlatt (TG)
Schär Urs, 8585 Langrickenbach (TG)
Schnyder Ruedi, 8566 Ellighausen (PSL)

Canton d'Uri

Arnold Peter, 6463 Bürglen (UR)

Canton de Vaud

Addor Jacques-Henri, 1000 Lausanne (VD)
Baehler Claude, 1832 Chamby (VD)
Benoît Marc, 1323 Romainmôtier (VD)
Berlie Olivier, 1278 La Rippe (PSL)
Chevalley Jean-Bernard, 1070 Puidoux-Gare (VD)
Jaquiéry Athos, 1415 Dëmoret (VD)
Jenni Béat, 1358 Valeyres-sous-Rances (Suisseporcs)
Meyer Albert, 1085 Vulliens (USPPT)
Pidoux Jean-Luc, 1526 Forel-sur-Lucens (swissem)
Reymond Jean-Daniel, 1042 Bettens (VD)
Thomas Luc, Directeur Prométerre, 1000 Lausanne

Canton du Valais

Felley Pierre-Yves, Secrétaire Chambre valaisanne
d'agriculture, 1964 Conthey
Ulmann Jean, Président GalloSuisse, 1994 Aproz

Canton de Zoug

Bieri Markus, Président Zuger Bauernverband,
6313 Edlibach

Canton de Zurich

Binder Max, Conseiller national, Président Association
suisse pour l'équipement technique de l'agriculture,
8308 Illnau
Buri Andreas, 8475 Ossingen (ZH)
Frei-Baumann Ruth, 8498 Gibswil-Ried (USPF)
Haab Martin, 8932 Mettmenstetten (ZH)
Hess-Wittwer Albert, 8636 Wald (ZH)
Hodel Ferdi, Directeur Zürcher Bauernverband,
8459 Volken
Meyer Ernst, 8450 Andelfingen (FSPC)

Les cantons AR, GE et TI sont représentés à la
Chambre d'agriculture par des membres du Comité.
Etat 31.12.2012

Assemblée des délégués du 21 novembre 2012

La 80e Assemblée des délégués était placée sous le signe de l'élection du président. Avec quatre candidats en lice, à savoir les deux vice-présidents Josef Dissler (PDC/LU) et Fritz Glauser (PLR/FR), ainsi que les deux Conseillers nationaux Andreas Aebi (UDC/BE) et Markus Ritter (PDC/SG), le suspense était garanti. Les 458

délégués ont finalement élu Markus Ritter au quatrième tour. Il a ainsi succédé sans délai à Hansjörg Walter, qui a occupé cette fonction pendant 12 ans. Markus Ritter a remercié les membres de leur confiance et a promis de s'engager de toutes ses forces pour les familles paysannes. L'as-

semblée a remercié Hansjörg Walter pour son immense engagement en faveur des familles paysannes suisses et l'a nommé président d'honneur.

Résolution relative à la PA 2014–2017

Les objets mis à l'ordre du jour ont été traités sans discussion. Le procès-verbal de la dernière Assemblée des délégués (AD), le Rapport annuel 2011, le Programme d'activités 2013, ainsi que le montant des cotisations annuelles 2013 ont été approuvés. Pour donner du poids à leurs revendications, les délégués ont adopté une résolution relative à la Politique agricole 2014–2017. Ils y rappellent que la production alimentaire à la fois écologique et respectueuse des animaux reste la tâche essentielle de l'agriculture, et que cela doit être pris en compte dans le nouveau système de paiements directs.

Autres élections

Les délégués ont élu à l'unanimité les candidats proposés à la Chambre suisse d'agriculture (CSA) pour la période 2012–2016. Ils approuvent aussi la demande de céder à la CSA la compétence d'élire les vice-présidents, pour éviter d'influencer l'élection du président. Les membres de la CSA ont confirmé l'élection des membres sortant du Comité qui se présentent pour un nouveau mandat, et ils ont élu Markus Hausammann (VTL), Josef Murer (ZBB), Hans Frei (ZBV) et Andreas Vögtli (SO) au Comité. Le successeur de Walter Balmer (LOBAG) sera élu lors de la CSA de janvier 2013.

Prix Média 2012

Pour la quatrième année, l'USP a décerné le Prix Média lors de l'AD. Le prix de Suisse alémanique est allé à Hanspeter Bäni, journaliste de télévision et réalisateur de documentaires, pour son documentaire «Im Schatten des Glücks». Pendant quatre ans, il a filmé une famille de paysans de montagne du Val de Fier, dans le canton d'Uri. Le prix de Suisse romande a été décerné à Patrick Vallélian pour son reportage «Une saga romande – Le succès du Gruyère reste fragile». Le reportage est consacré au succès de ce fromage. Le Prix Média, doté de 3000 francs, était parrainé par la caisse maladie Agrisano et USP Assurances, deux filiales de l'USP.



Le nouveau président de l'USP a beaucoup intéressé les médias.

L'USP en quelques chiffres

Au service de 57 600 familles paysannes

L'Union suisse des paysans est l'organisation faîtière de l'agriculture suisse. Elle réunit presque 57 600 familles paysannes qui gèrent des exploitations situées en plaine ou à la montagne, spécialisées dans les domaines les plus variés. L'USP a été fondée le 7 juin 1897 à Berne; elle est constituée sous la forme juridique d'une association. L'ensemble de l'USP, y compris tous ses prestataires de services, est certifié ISO 9001:2008. Les bureaux de l'USP se trouvent à Brugg, Windisch et Berne. Les immeubles abritant les bureaux appartiennent à l'USP ou à des fondations et sociétés anonymes apparentées.

Effectif en personnel

Au 31 décembre 2012, l'USP occupait 132 personnes (82 emplois à plein temps et 50 à temps partiel). Parmi elles, 9 effectuent un apprentissage de commerce à l'USP. Les femmes représentent actuellement 50,8% de l'effectif. A cela, il faut ajouter les 170 personnes employées par la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse, la Fondation de la caisse de pensions de l'agriculture suisse, l'Office de constructions agricoles et la caisse-maladie Agrisano.

Révision

Le contrôle des comptes est assuré par la société OBT Treuhand AG (Brugg) en qualité d'organe de révision légal, ainsi que par l'organe de révision interne, composé de Markus Jaun (FPSL, Berne), Franz Philipp (Fédération des paysans du canton de Schwyz, Rothenthurm) et de Luc Thomas (Prométerre, Lausanne).

Comptes annuels

Compte de résultat consolidé

Produits	2012	2011
Contributions	7 164 231	6 570 444
Subsides provenant de fonds	200 000	200 000
Produit des services	8 852 339	8 934 543
Produit des assurances	40 979 159	37 476 676
Revenus immobiliers	191 712	120 509
Autres produits	1 784 611	1 870 364
Excédent de charges	0	167 996
	59 172 052	55 340 532

Charges	2012	2011
Charges d'exploitation	3 271 273	3 458 738
Charges des assurances	38 937 442	35 638 807
Charge en personnel	13 086 573	12 592 737
Autres charges d'exploitation	3 399 576	3 219 811
Charges financières	189 842	219 243
Amortissements	200 000	200 000
Impôts	25 196	11 196
Excédent de produits	62 150	0
	59 172 052	55 340 532

Bilan

Actif	31.12.2012	31.12.2011
Actif circulant	26 891 360	28 661 706
Actifs immobilisés	8 767 776	8 167 776
Fonds à affectation spéciale	18 269 065	17 633 141
	53 928 201	54 462 623
Passif	31.12.2012	31.12.2011
Capitaux étrangers	34 806 953	33 885 025
Provisions	641 000	2 795 425
Fonds à affectation spéciale	18 269 065	17 633 141
Fortune au 31 décembre	211 183	149 032
	53 928 201	54 462 623

Vous trouverez les comptes annuels détaillés sur le site de l'USP www.sbv-usp.ch → A notre propos → Comptes annuels

Les premiers moments forts de 2013

Conférence de presse de début d'année

Comme le veut la tradition, l'USP a tenu sa conférence de presse de début d'année pendant la première semaine de janvier – cette fois-ci sur l'exploitation de Claudia et Peter Herren à Thörishaus (BE). Elle a présenté son rapport de situation 2012, intitulé «Comment la Suisse se nourrit-elle?». Il était consacré à la provenance des aliments, aux tendances de consommation et à leur incidence sur l'agriculture, ainsi qu'aux attentes des consommateurs. Plus de vingt journalistes ont assisté à la conférence de presse.

Campagne de votation pour la loi sur l'aménagement du territoire

Après que la Chambre suisse d'agriculture a approuvé la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, l'USP s'est engagée dans la campagne pour la votation du 3 mars. Elle a mis en ligne une page spéciale avec des documents à télécharger. Elle a participé à la conférence de presse du comité national et du comité des partis bourgeois, et a publié des annonces témoignages. Ce travail a porté ses fruits: les citoyens ont voté en faveur de la révision à 63%. Après la votation, l'USP a participé à une conférence de presse portant sur la mise en œuvre. Pour la deuxième étape, elle a rédigé un rapport de base et organisé une rencontre avec l'office fédéral compétent pour présenter ses arguments avant la consultation.

Politique agricole 2014–17

L'USP a activement présenté ses propositions et ses arguments aux commissions chargées de l'examen préalable et durant la session de printemps du Parlement, afin d'influencer les points encore ouverts en faveur d'une agriculture productrice. Les deux Chambres fédérales ont soutenu la plupart des propositions d'adaptation de l'USP lors de l'élimination des divergences. Comme la possibilité d'un référendum reste envisageable, l'USP

a réalisé une analyse présentant les avantages et les risques. Après une âpre discussion, le Comité a décidé de recommander à la Chambre suisse d'agriculture de renoncer à un référendum.

Projet «Swissness»

Lors de la session de printemps, le Parlement a suivi la position de l'USP et décidé que les produits arborant la croix suisse doivent contenir 80% de matières premières suisses. La majorité du Parlement a pu être convaincue de l'importance d'exigences crédibles pour les matières premières des denrées alimentaires. Le projet sera adopté dans sa forme définitive lors de la session d'été.

Politique commerciale

L'USP a analysé les possibilités d'exportation dans le cadre d'un accord de libre-échange avec la Chine, et elle a rédigé un rapport. Elle a discuté des résultats avec l'Office fédéral de l'agriculture et avec le Conseil fédéral. Elle a entretenu des contacts avec l'ambassade de Chine, et le vice-premier ministre chinois a été reçu dans l'exploitation du vice-président de l'USP Josef Dissler. En accord avec l'organisation faitière des paysans norvégiens, l'USP a pris position sur le projet de politique commerciale de l'OMA.

Révision de la loi sur l'alcool

Dans le cadre de la révision de la loi sur l'alcool, l'USP s'engage pour le maintien d'un privilège fiscal concernant la propre consommation des agriculteurs. De plus, elle soutient la demande de la branche, qui souhaite une imposition basée sur le rendement afin d'être à égalité avec les pays voisins.

Stratégie Biodiversité

L'USP a collaboré avec les différents groupes de travail du plan d'action de la Stratégie Biodiversité. Elle s'est



engagée pour l'amélioration de la qualité des surfaces existantes et contre l'exploitation de nouvelles terres cultivables.

Programme agneaux d'alpage

L'USP a pu se mettre d'accord avec les partenaires du projet pour le reconduire en 2013. La prime se maintient au niveau de l'année précédente avec 20 francs par agneau.

Accord avec le commerce de bétail

En mars, l'USP et les organisations de détenteurs d'animaux ont conclu un accord avec le commerce de bétail. Il définit que le transfert de la propriété entre le producteur et le marchand s'effectue à la rampe du transporteur et fixe aussi la facturation des droits.

Libre circulation des personnes

L'USP s'allie à economiesuisse et à l'Union patronale suisse pour se positionner contre l'activation de la clause de sauvegarde et la réintroduction des contingents pour le recrutement des travailleurs étrangers.

Année internationale de l'agriculture familiale de l'ONU

L'Union suisse des paysans, avec le Groupement suisse pour les régions de montagne et l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales, a commencé à préparer cette Année internationale de l'agriculture familiale 2014 proclamée par l'ONU et les activités nationales et régionales prévues en Suisse à cette occasion.

Lutte contre les déchets

L'USP a lancé sa campagne «Ensemble, pour une campagne propre!» par une conférence de presse. Les panneaux et les affiches élaborés pour cette action doivent sensibiliser la population au problème des déchets abandonnés dans les zones agricoles. Le directeur a aussi déposé une initiative parlementaire qui demande

la création d'une base légale nationale instaurant une amende minimale. Une mini-brochure thématise la cohabitation dans les zones rurales. Elle a été envoyée après Pâques aux communes du pays, accompagnée d'un formulaire de commande pour les instruments de lutte contre les déchets sauvages.

2^e congrès des jeunes agriculteurs

Environ 110 jeunes agricultrices et agriculteurs ont assisté au 2^e congrès national organisé par la Commission des jeunes agriculteurs. Le congrès était consacré au thème de la croissance.

Restructuration du Département

Affaires sociales et services

Les travaux préliminaires à la restructuration du domaine des assurances ont commencé. La division USP Assurances sera intégrée dans la fondation Agrisano à partir de 2014. La Fondation de la caisse de pension de l'agriculture suisse et la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse changent de nom pour devenir Agrisano Pencas et Agrisano Prevos.



Le congrès national des jeunes agriculteurs était consacré à la croissance.



Union Suisse des Paysans, CH-5201 Brugg

Téléphone 056 462 51 11, Fax 056 441 53 48, e-Mail info@sbv-usp.ch, internet www.sbv-usp.ch

Publication N° 239, Supplément spécial «Agri», 24 mai 2013, ISSN 1661-8378

